



chée d'Etterbeek, Lex 2000 1

Inforquartier Nord-Est

**Bulletin d'information du comité de quartier GAQ,
Groupe d'animation du Quartier Nord-Est**

Numéro 13 ■ Août 2001

Le mot de la présidente

Le comité de quartier GAQ, Groupe d'animation du quartier Nord Est de Bruxelles-ville, se bat depuis plus de 20 ans pour y améliorer la qualité de la vie. Les menaces ont été nombreuses ces derniers mois. Bénévoles et apolitiques, nous avons principalement travaillé dans deux directions :

- relayer vos questions et vos difficultés auprès des autorités communales ou régionales, de la police à l'échevin de la propreté, de l'aménagement des rues et des espaces verts aux gestions de chantier, des projets immobiliers aux conditions de circulation.
- suivre des enjeux plus généraux, comme le plan régional d'affectation du sol (PRAS), le plan communal de développement (PCD), le plan de circulation, les projets européens, toujours dans le souci de faire entendre la voix des habitants.

En voyant le bilan de nos victoires et défaites de l'année écoulée, je pense que nous pouvons nous féliciter de ce que nous arrivons à obtenir : pour le reste, il ne faut pas baisser les bras. Chacun peut y mettre sa petite pierre. Le fonctionnement de la ville nous offre la possibilité de nous exprimer comme citoyens, ne laissons pas passer cette chance. Le comité de quartier n'a d'autre légitimité que celle-là : aidez-le, aidez-nous. Et ne soyez pas intimidés, nos réunions sont ouvertes à tous :

iedereen welkom ! everyone

welcome!

Jacqueline Gilissen

Vous venez d'arriver ?

C'est quoi, le Quartier Nord-Est ?

C'est un quartier de Bruxelles-ville qui comprend :

- le **Quartier des Squares et du Cinquantenaire**, resté résidentiel, limité par la chaussée de Louvain et la rue du Noyer, par les rues Joseph II, Stévin et le parc du Cinquantenaire.
- le **Quartier européen**, dévolu aux bureaux; il s'étend de l'avenue des Arts au parc Léopold et à Schuman.

Voyez la carte en page 8.

Pourquoi un comité de quartier ?

Luttez avec le **GAQ** pour défendre la qualité de la vie dans le quartier Nord-Est : nous vous invitons **le premier mardi de chaque mois** à nos réunions publiques : lire page 2

Dans ce numéro :

Les grands dossiers :

Politique communale – PRAS – Tunnel Schuman-Josaphat - Police – Propreté publique

Au fil des rues du quartier

Squares Marguerite, Ambiorix, Palmerston, Marie-Louise, Gutenberg – Verviers/Spa - Jardin Maelbeek – chée d'Etterbeek – pl. Jean Rey – parc Léopold – Toulouse, Pascale, Lalaing – Loi – Belliard – dalle du Luxembourg – Cinquantenaire – Franklin – Véronèse – Le Corrège – Stévin – Archimède – Michel-Ange – Brabançonne – Noyer – Luther – Dailly - Clovis

A vos agendas !

● **Le 7 septembre**, sur la dalle du **Luxembourg** (entre bâtiments européens et gare du Luxembourg), le festival **PleinOPENAir** et **City Mine(d)** offrira dégustation, musique, conteur et cinéma à partir de 18h. L'occasion pour les habitants de se rencontrer, d'exprimer leurs sentiments et demandes concernant l'avenir du quartier européen. Rejoignez-nous.

● **rue Luther, le 8 septembre de 18 à 22 h**, les habitants de la rue Luther font la fête : la rue sera fermée à la circulation entre la rue Charles Quint et la rue de l'Abdication.

● La **brocante annuelle** du Quartier Nord-Est vous attendra le dimanche **16 septembre 2001** de 9 h à 13 h au square Ambiorix. **Inscriptions à l'aide du feuillet vert ci-joint.**

● Les 15 et 16 septembre, les **Journées du Patrimoine** vous ouvriront plusieurs sites dans notre quartier : informations et brochure gratuite au tél. 0800 40 400.

● En ville sans ma voiture.

Le 22 septembre revient la journée européenne « En ville, sans ma voiture ». Cette année, les rues sans voitures seront plutôt situées dans des zones commerciales.

Du 24 au 28 septembre, la **semaine de la mobilité** vous proposera des conférences et des débats sur le

thème de la voiture en ville et de la mobilité en général. Pour en savoir plus, **rendez visite au GAQ, à la brocante du 16-9** ou voyez le site www.ieb.be.



Pourquoi le GAQ ?

Des habitants du Quartier Nord-Est bénévoles, apolitiques et solidaires, qui veulent y défendre la qualité de la vie et se faire entendre des autorités, ont constitué un comité de quartier : le GAQ, Groupe d'animation du Quartier Nord-Est de Bruxelles-ville.

Nous sommes affiliés aux fédérations de comités de quartier bruxelloises Inter-Environnement Bruxelles (site Internet : www.ieb.be) et Brusselse Raad voor het Leefmilieu (website www.bralvzw.be).

LE GAQ est

- un lieu de rencontre entre des personnes qui aiment leur quartier, et veulent sauvegarder son caractère convivial;

- un relais qui transmet et appuie les revendications approuvées par les membres;

- un groupe pluraliste, qui ne demande qu'à s'élargir et à rassembler toutes les bonnes volontés, avec la seule prétention d'offrir un endroit pour débattre et sans prétendre mettre tout le monde d'accord. Alors, aidez-nous, consacrez-nous une petite partie de votre temps, venez à nos réunions mensuelles. Faites-nous part de vos souhaits quant à votre cadre de vie (sécurité, trafic, espaces verts, urbanisme, défense du patrimoine, services publics ...).



Réunions mensuelles

Les réunions mensuelles du GAQ se tiennent désormais (sauf exception) le premier mardi du mois à 20 h 15 au n° 21 de la rue J.W. Wilson (entre la rue de Gravelines et la chaussée de Louvain, au 1er étage de l'école).

**Notez dans votre agenda les prochaines réunions :
4/9, 2/10, 6/11 et 4/12/2001**

Ne soyez pas intimidés ! Les réunions mensuelles du comité de quartier sont ouvertes à **tous** les habitants du quartier, y compris aux non membres, quelle que soit leur langue ou nationalité, pourvu qu'ils fassent preuve de courtoisie et respectent le rôle de la présidente. Par commodité, les débats ont normalement lieu en français.

Contacts du GAQ :

Voici quelques adresses de contact pour joindre le GAQ

- par courrier électronique : GAQNE@hotmail.com
- par poste : GAQ, att. Jacqueline Gilissen, av. de la Brabançonne, 28 à 1000 BXL (02-735 87 95)
- par téléphone :
Alain Dewez 02-733 41 55; Nina Bachkatov 02-736 47 31; Fabio Colasanti 02-736 26 16; Christian Dekeyser 02-736 56 16; Jacques Bouyer 02-735 02 71; Ferdinand Snoy 02-735 58 29; Marcello Solazzi 02-733 09 28; A-M. Van Gompén 02-772 70 14.

Compte bancaire du GAQ :
001 - 1128651-35

rue Charles-Quint 130 - 1000 Bruxelles
Cotisation 2001 : 500 F; les dons de 1000 F et plus sont bienvenus !



Het wijkcomité staat open voor alle inwoners van de wijk ongeacht hun moedertaal.

Nederlandstaligen zijn dus van harte welkom ! Het GAQ vraagt evenwel om uw begrip voor het feit dat de vergaderingen normaal in het Frans worden gehouden en dit om praktische redenen.

Bankrekening van het GAQ :
001 - 1128651-35

Keizer Karelstraat 130 - 1000 Brussel.
Bijdrage 2001 : 500 F; gaven van 1000 F of meer zijn welkom !

The GAQ is open to all residents of the "Quartier Nord-Est" irrespective of their mother tongues. Nationals of various countries take part in our monthly meetings. If you are interested in what goes on in your neighbourhood, you are welcome to join us. If you are prepared to lend a hand, you are even more welcome. For obvious practical reasons, our meetings are normally conducted in French.



Banking account for the GAQ :
001 - 1128651-35
rue Charles-Quint 130 - 1000 Brussels.
Membership 2001 : 500 BEF; donations of 1000 F or more are welcome !

Les grands dossiers

Politique communale

Du fait des changements démographiques, la **population électorale** est probablement en baisse dans nos quartiers : on peut se demander quelle attention les autorités communales sont encore prêtes à accorder au Quartier Nord-Est : nos quinze mille habitants n'ont, dans le nouveau collège de Bruxelles-ville, (est-ce vraiment un hasard), plus aucun représentant, alors que nous comptons deux échevins jusqu'en 2000. Plus qu'une seule élue au conseil communal pour représenter tout le Quartier Nord-Est !

Le PRAS

Le **PRAS, plan régional d'affectation du sol**, est entré en application au mois de juin. Les médias nous en ont vanté les mérites : "*à partir de maintenant, on sait exactement ce qu'on peut faire en matière d'urbanisme dans chaque immeuble*".

Lors de l'enquête publique qui a précédé son élaboration définitive, le GAQ avait transmis aux autorités régionales une série de remarques concernant le quartier et son avenir : nous demandions que toutes les rues du quartier soient reprises en zone d'habitation à caractère résidentiel. C'était loin d'être le cas notamment autour des squares. Nous demandions une protection accrue et particulière contre l'envahissement de bureaux. Nous demandions également que soit supprimé le liseré commercial des rues Archimède, Franklin, Stévin.

Nous avons obtenu gain de cause sur deux points : l'affectation en zone résidentielle de la majeure partie du quartier et la suppression du liseré commercial. Pour le reste, nous devons nous montrer vigilants et réagir à chaque enquête publique.

Si cet aspect de l'avenir du quartier vous intéresse, **nous serons présents le 16 septembre à la brocante, avec les cartes et le texte de ce fameux PRAS et essaierons de répondre à vos questions.** Vous pouvez aussi consulter le site www.pras-irisnet.be

Tunnel Schuman-Josaphat

Le conseil des ministres a approuvé la construction du tunnel ferroviaire entre



Schuman et Josaphat, via Cortenbergh et Plasky. Le tracé Ambiorix-Dailly a été définitivement écarté (grâce, notamment, au GAQ et au

Comité Anti-tunnel).

Entre la gare du Luxembourg et la gare Schuman, la mise à 4 voies (fin des travaux vers 2005) impliquera notamment des expropriations de fonds de jardin pour les riverains des **rues de Pascale et de Toulouse**. Le GAQ suivra à leurs côtés la prochaine enquête publique, pour limiter au maximum les nuisances.

Le bâtiment du **Résidence Palace** sera également touché dans ses fondations, tout comme la **gare Schuman**, qui recevra deux quais supplémentaires vers Josaphat. On sait qu'un bout de tunnel a déjà été réalisé à travers les parkings du Berlaymont.

Le tunnel proprement dit part de la rue **Archimède**. Il concerne tout l'axe de l'**avenue de Cortenbergh** jusqu'à la place Jamblinne de Meux, où les riverains ont obtenu qu'aucune gare ne soit construite : le train passera sous l'actuel tunnel routier existant vers 2008. Nous ne manquerons pas de réclamer un maximum de **garanties quant au déroulement du chantier**, notamment pour limiter la circulation éventuelle des camions aux seules voiries régionales, en interdisant l'utilisation des voiries de quartier.



Police

Madame la commissaire ou un de ses représentants assistent régulièrement aux réunions du GAQ et nous les en remercions vivement. C'est en effet pour tous l'**opportunité de poser des questions concernant l'activité de la police dans le quartier**. Les thèmes le plus souvent abordés cette année :

- Pourquoi n'y a-t-il pas plus de patrouilles visibles dans nos rues ?
- Stationnement aux arrêts de bus et tout autre stationnement illégal, comme les voitures garées de plus en plus fréquemment sur les trottoirs
- Comment faire enlever les voitures parkées devant les garages ?
- Toujours le problème des poubelles publiques débordant de petits sacs de déchets ménagers + non respect des

horaires pour le dépôt des poubelles grises, jaunes et bleues

- Interdiction du parking des camions dans nos quartiers résidentiels
- Que faire si les feux de circulation sont en panne ?
- Que faire en cas d'alarme bloquée ?

Le dialogue entre la police et les habitants aide souvent à débloquer des situations, à trouver une solution dans les cas de troubles du voisinage.

Prévention des cambriolages

Une cellule de la police donne des conseils aux particuliers en matière de prévention des cambriolages.

Vous pouvez appeler le Bureau technique de prévention, rue du Lombard 26, au 02 279 76 05 ou par fax au 02 511 76 51. C'est un service gratuit.

Propreté publique

Le nouveau collège fait de la propreté publique une de ses priorités.

Une revendication du GAQ sera satisfaite : la **collecte des encombrants reprendra à partir de septembre 2001**, selon des modalités plus strictes pour éviter les abus (conteneurs placés sous surveillance policière, réservés aux habitants de la ville).

Lutte contre les crottes de chiens.

Les maîtres de chien en balade devront toujours posséder sur eux le matériel nécessaire au ramassage des crottes produites par leur toutou et seront



obligés de les ramasser immédiatement. La Ville est bien décidée à faire la chasse aux

contrevenants. Tout propriétaire de chien récalcitrant se verra coller une amende de **5.000 F (124 €)**, une somme trois fois plus élevée que dans les autres communes bruxelloises

D'autres mesures concernent :

- la **lutte contre les graffiti par la création d'une "brigade spéciale graffiti"** (voyez plus loin l'article sur l'av. de la Brabançonne)
- la **lutte contre les dépôts clandestins.**

Au fil des rues du quartier

Autour des squares

La ville a consacré un budget important à réhabiliter les squares Marie-Louise, Palmerston, Ambiorix et Marguerite, chers aux habitants.

Le **square Marguerite** rénové a été inauguré officiellement fin décembre 2000, en présence d'une foule nombreuse et dans une atmosphère réchauffée par la chorale de Noël.

Mais il a fallu attendre de longs mois avant que les enfants puissent enfin prendre possession des installations.

Quant aux centaines de riverains, ils ont renoué avec le bruit nocturne dû au fait que la police ne peut (veut ?) pas s'occuper d'ouvrir et fermer les grilles !

Après un début laborieux au printemps 2000, les gros travaux de réfection des bassins et des installations hydrauliques des **squares Marie-Louise, Palmerston, Ambiorix** se sont terminés à l'automne 2000 par la remise en service progressive des fontaines.

La présidence belge de l'Union européenne nous avait laissé espérer une remise en état rapide des plantations des squares. Hélas, il a fallu déchanter et attendre fin mai 2001 pour voir les jardiniers (trop peu nombreux) entreprendre une restauration des parterres et pelouses qui s'éternise. Deux ans après le début des travaux, tel parterre du **square Ambiorix** sera sans doute encore inculte, telles clôtures autour des bassins et des pelouses toujours dans un état lamentable .

Le **square de l'avenue Palmerston** n'est pas mieux loti : plusieurs des parterres de fleurs attendent toujours de revoir le jour ; des passants sans respect ne se gênent plus pour franchir les haies trouées ou la porte ouverte, et s'étendre sur le pelouse centrale ou y faire courir leur chien ! Il faut dire que **les gardiens de parc promis par la ville ne sont pas encore arrivés !**

Un vrai motif de satisfaction : le **plateau réalisé entre Ambiorix et Palmerston** a vu le jour fin 2000 : on peut regretter qu'il soit (comme trop d'autres plateaux du quartier) muni de **pentons trop doux pour ralentir les voitures**, mais il a le mérite de sécuriser la promenade des

piétons. La ville nous avait promis le même aménagement **entre Palmerston et Marie-Louise**, pour sécuriser l'ensemble de la promenade des squares : tout vient à point à qui sait attendre !

Vallée du Maelbeek

Après des problèmes d'entretien, la ville a finalement repris à la région la gestion du **square Gutenberg**, qui a fini par être enfin fleuri, pour la première fois depuis 1999.

Les installations hydrauliques du **square Marie-Louise** ont certes été renouvelées, mais pourquoi laisse-t-on aujourd'hui béants les trous de la haie qui devrait interdire l'accès à la grotte ?

Projet immobilier rues de Spa et de Verviers

Un projet immobilier menace d'anéantir la « prairie » clôturée qui verdoie à cet endroit depuis plus de trente ans, à la frontière de Bruxelles-ville et Saint-Josse. Le PRAS nouveau ne prévoit plus d'espace vert à cet endroit. Les habitants ont introduit un recours au Conseil d'État contre le permis accordé par le Ministre Gosuin : ils refusent d'assister en victimes consentantes à une nouvelle illustration de la spéculation immobilière qui ravage le quartier européen depuis plus de trois décennies.



Ces démarches ont déjà reçu l'appui de nombreux riverains. Le projet

actuel demande p.ex. une dizaine de dérogations aux prescriptions urbanistiques et prévoit une densité de construction excessive dans un quartier où les intérieurs d'îlots sont déjà trop rarement verts. Les habitants se prononcent résolument pour le maintien d'un espace vert, qu'ils souhaitent voir s'épanouir en parc public. S'il fallait absolument bâtir à cet endroit, ils rejettent en tout cas le projet actuel, disproportionné.

Le comité de quartier GAQ approuve leur action : oui au logement, mais pas dans n'importe quelles conditions ni au détriment d'un espace vert qui devrait être aménagé pour le public, compte tenu des lieux.

Avenue **Livingstone** ont été placés des

oreilles de trottoir et un embarcadère à l'arrêt de bus : de tels micro-investissements, on en redemande !

Le Jardin de la vallée du Maelbeek

sera inauguré officiellement en septembre 2001, bénéficiant de millions fédéraux et d'un coup d'accélérateur à la faveur de la présidence belge de l'Europe. Longtemps célèbre sous le nom de **Parc Anonyme**, l'espace vert situé en face du métro Maelbeek a été enfin aménagé en parc, agrémenté de jeux pour enfants et d'une pièce d'eau ; il a aussi été agrandi, puisqu'il englobera l'ancien parking voisin et aura une entrée rue de la Loi. Ce n'est pas sans émotion que nous pensons à ceux qui s'étaient investis dans cette lutte et ont été chassés de l'îlot **Stévin** voisin.

Il reste à espérer que **les abords de la station Maelbeek** sous le pont de la rue de la Loi seront rapidement aménagés : les arrêts de bus y méritent un cadre plus propre que le béton actuellement couvert de graffiti et un éclairage moins sinistre ! Il est vrai que **le chantier du Lex 2000** risque d'empêcher encore longtemps les usagers de l'endroit.

Plus loin dans la **chaussée d'Etterbeek**, nous passons **sous un autre pont sinistre, celui du chemin de fer** : ici aussi, nous demandons un aménagement plus agréable pour les piétons et navetteurs qui accèdent aux quais de la gare Schuman.

Au-delà du pont, la chaussée aboutit, au bas de la rue Belliard, à la nouvelle **place Jean Rey** : inaugurée en juin dernier,



elle aussi a bénéficié des millions fédéraux. Les jets d'eau rachètent péniblement l'aspect minéral du lieu, que sauvent les frondaisons du parc Léopold et le couvent Van Maerlant. Mais aux heures d'embouteillage, mieux vaut fuir !

Sommets européens

Sur la gauche de la place Jean Rey, entre les **rues Belliard et Froissart**, un grand

terrain vague attire la convoitise des promoteurs, d'autant plus que les immeubles situés de l'autre côté de la rue Belliard pourraient, par une passerelle, s'ajouter à leur gourmandise. Le Premier Ministre Verhofstadt voudrait y construire un centre de conférence pour abriter les sommets européens que la Belgique sera désormais seule à devoir organiser. Pourtant, c'était juré, on n'allait plus implanter de nouvelles extensions européennes dans notre quartier. Le PRAS prévoit à cet endroit des immeubles comportant du logement, et nous y tenons ! Notre soutien va au projet d'installer cet édifice au Heysel, et au bourgmestre de Bruxelles qui l'a lancé. A suivre !

Parc Léopold

Dans le Parc Léopold, la rénovation de la **Bibliothèque Solvay** est certes une belle réalisation de la Région bruxelloise. **Mais nous regrettons que l'usage qui en est fait actuellement se limite à quelques cercles de lobbies européens.** Vous pourrez cependant la visiter lors des journées du Patrimoine, les 15 et 16 septembre 2001.

Toulouse, de Pascale, de Lalaing

8 plateaux ne sont pas de trop pour y défendre la zone 30.

La rue **Jacques de Lalaing** a reçu de nouveaux trottoirs et aura bien mérité son réasphaltage.

Loi - Belliard

Le 1er juillet 2002, le **tunnel routier Montgomery-Cinquantenaire-Loi** sera fermé pendant plusieurs mois. Parallèlement, deux artères majeures du Quartier Nord-Est, **les rues de la Loi et Belliard, connaîtront en 2002 une rénovation assez importante**, qui devrait les rendre plus fréquentables pour les piétons et les cyclistes, tout en ménageant les besoins des voitures. L'enquête publique est attendue pour cette année encore. Le gros problème pour la **rue de la Loi** est le partage entre les trois types d'utilisateurs des 20 m de largeur. La proposition Agora-Chabert accorde conjointement aux piétons et cyclistes (1,70+1,50) 3,20m de part et d'autre : ce ne sera acceptable pour les riverains immédiats (et les piétons dont ils ont le souci) que si les 150 cm cyclables sont au niveau des 170 cm piétons et donc, de fait, utilisables par les

piétons.

D'autres améliorations demandées concernent un meilleur éclairage public, la verdurisation, là où elle est possible, des mesures favorables aux bus, des solutions pour les livraisons, des aménagements pour les moins-valides, une navette pour relier les bureaux. Nous demandons un aménagement du même type pour la **rue Belliard**, où la largeur actuelle des trottoirs est indigne d'une capitale européenne.

Il reste que ces aménagements devront être bien phasés et assortis de mesures d'accompagnement (développement des transports en commun, campagnes publiques d'information à l'intention des navetteurs), **pour éviter que la circulation de transit n'asphyxie définitivement les quartiers avoisinants, à commencer par le quartier des Squares et de l'École militaire !**

Autre conséquence pour nous de ce réaménagement Loi-Belliard : **l'enquête publique sur le plan de circulation du quartier Nord-Est**, que nous attendions avec impatience pour 2000, **sera finalement reportée** à ... plus tard, parce qu'il est impossible de la séparer des aménagements prévus sur les axes Loi-Belliard !

Parlement européen et Dalle du Luxembourg

Le 21 avril 2001, Télé-Bruxelles diffusait un débat sur les institutions européennes à Bruxelles. Les représentants du GAQ ont fait état des problèmes du quartier Nord-Est, et,



concernant l'immense dalle qui recouvre la gare du Luxembourg, ont conclu : « si on ne prévoit pas de mixité de fonctions sur la dalle, elle sera aussi agréable que l'esplanade de la cité administrative au bd. Pachéco ! »

Il est à craindre que le côté bruxellois de la dalle, rue Belliard, soit administratif, alors que le côté ixellois pourrait

recevoir du logement.

Autour du Cinquantenaire et de l'École Royale militaire (ERM)

La première phase du réaménagement de la partie centrale du **parc du Cinquantenaire** devrait se terminer en novembre 2001 : pelouses, chemins, mobilier seront remis en place autour du nouveau mur anti-bruit construit le long du tunnel routier qui fait surface au milieu du parc.



Autre chantier qui redonne le sourire à l'avenue de la Renaissance : **l'église des Dominicains** s'offre une cure de jouvence.

Les travaux de voirie qui se sont succédé autour de l'ERM sont parfois difficiles à comprendre et risquent d'encourager ponctuellement les excès de vitesse au lieu de les réduire (rue Van Ostade). Pourquoi tel sens unique ? Pourquoi n'annoncer aux habitants que la veille au soir que leur parking de 20 voitures va être inaccessible à partir du lendemain matin ?

Le chantier de **l'ERM**, véritable université militaire dont la rénovation-reconstruction a tant éprouvé les riverains s'est achevé côté rue Hobbema et se poursuit côté Cortenbergh. Le fonctionnement des nouveaux bâtiments s'avère très encombrant pour les riverains. L'École Militaire possède un vaste parking intérieur, soit insuffisant soit peu fréquenté, ce qui semble le plus vraisemblable; les voitures ventouses sont toujours dans les rues. Une fois 20h, il est très difficile de trouver à se garer. Pour remédier aux **problèmes de stationnement**, les riverains de l'ERM ont demandé un système de cartes de riverains ou assimilé, qui leur réserverait des places de stationnement; la réponse est pour le moment négative.

Des **nuisances sonores** perturbent aussi la quiétude des riverains, liées aux **extracteurs d'air** de l'ERM rue Hobbema, à la musique techno dans les chambres des étudiants ou encore au ronronnement de moteurs de camions en livraison ou des voitures en stationnement attendant d'assurer le

transport des étudiant(s)(es) les vendredis et dimanches soir.

rue Franklin

Chantiers : exemples d'abus

Pour la énième fois, on ouvre les trottoirs de la rue Franklin pour y installer les gaines qui auraient pu l'être lors de la dernière opération du genre. On se demande qui gère ces chantiers malgré toutes les promesses faites par divers responsables politiques ou techniques. Passons sur la boue (inévitabile), les planches bancales en guise de passerelle pour rejoindre les maisons ou attendre l'autobus. Mais la firme en question fait fort : engins garés sur le trottoir, pavés empilés contre les boiseries (bonjour les peintres) et, cerise sur le gâteau, "oubli" d'assurer l'accès aux garages.



Comme les travaux ont débuté pendant les vacances, plusieurs riverains se sont retrouvés dans la situation de ne pouvoir rentrer dans leur garage s'ils étaient partis en voiture ou de ne pouvoir en sortir leur véhicule s'ils l'avaient laissé au garage durant leur départ. Le chambardement a lieu côté impair, mais les bobines de câbles et autres matériaux sont installés côté pair pour ne pas faire de jaloux.

C'est le moment de rappeler **l'obligation de garantir ces accès aux garages**, ce qu'ignoraient semble-t-il plusieurs riverains en détresse.

Les dialogues suivants, garantis authentiques, prouvent qu'il ne suffit pas de connaître ses droits encore faut-il que les "responsables" les fassent respecter. -Service des travaux de la ville "On ne peut rien faire parce que ce n'est pas des ouvriers à nous mais une firme privée. Vous devez relever le nom de la firme sur le matériel et demander qui ici est en charge du contrat. Ensuite on verra ce qu'on peut faire"

-Le chœur des ouvriers "Si t'es pas contente, tu appelles le che"

-Le Chef "Nous, on doit travailler. Si tu

veux rentrer dans ton garage, t'as qu'à le dire"

Une riveraine : "*C'est une obligation légale*"

-Le Chef "*C'est bien que tu connais la loi, comme je vois...*"

Les **chantiers** perpétuels ont un effet d'usure sur les riverains, éprouvés par les désagréments multiples dont ils sont la cause : bruit, poussière, vibrations, dangers, autant de menaces pour leur santé, autant d'atteintes à leur qualité de vie, quand il ne s'agit pas de risques pour la stabilité de leur immeuble.

La police de Bruxelles dispose de deux inspecteurs pour traiter les **plaintes concernant les chantiers**, à joindre au **tél. 02 279 83 50**. (MM. Baert et Naudts-Hamels).

A propos des chantiers publics, le GAQ déplore qu'il n'y ait toujours pas d'amélioration dans l'information au public sur le déroulement des chantiers.

Un bus de plus rue Franklin !

Depuis juillet, pour 95 F, le nouveau bus 12 de la STIB vous dépose au sous-sol de l'aéroport et fait plusieurs arrêts en cours de route, près de lignes de métro. Idée géniale. Mais pourquoi ne pas avoir choisi l'itinéraire le plus direct et avoir choisi d'emprunter les rues résidentielles et y créer de nouvelles nuisances ? Il serait si simple de remonter de Schuman par le bout de la rue de la Loi et Cortenbergh pour rejoindre directement Diamant puis de passer par Meiser et filer par le boulevard Leopold III jusqu'à l'Otan où se situe le dernier arrêt. Bref, nous lançons un appel à revoir la copie !

rue Véronèse

Le quartier de la rue Véronèse pensait qu'une relative tranquillité lui serait assurée par la fermeture de toutes les rues au trafic venant de l'avenue de Cortenbergh. C'était oublier l'hôtel Shelton. Chaque année nous amène quelques nouveaux épisodes. Récemment, nouvelle demande de l'Hôtel pour augmenter le nombre de chambres et demande de régularisation de l'usage des maisons situées aux 83-85-87 rue Véronèse comme flats (qui sont en fait des chambres supplémentaires situées en face de l'hôtel !) Le GAQ soutient les riverains, opposés à ces transformations, d'autant que la présence d'un hôtel de cette taille à cet

endroit entraîne déjà de nombreuses nuisances de bruit, de trafic et de stationnement de cars. Encouragée par une collecte de signature et la participation des riverains, la commission de concertation a remis un avis défavorable pour cause d'aménagements trop visibles et de nuisances trop importantes dues à l'activité hôtelière.

Les plaintes des habitants portent aussi régulièrement sur les autocars : leur parking devant l'Hôtel Shelton, les difficultés de circulation, le fait qu'ils empruntent sans vergogne la rue en sens interdit et klaxonnent comme des malades pour appeler les retardataires, (même à 5 h du matin) Ce trafic autocar pose le problème de ce type d'hôtel dans les quartiers résidentiels, mais dans ce cas précis, serait-il inimaginable que les cars attendent leurs passagers juste derrière le coin, sur l'avenue de Cortenbergh, à un endroit qui pourrait leur être réservé ?

Rue Le Corrége : au revoir, Wilfried !

Le boucher de la **rue Le Corrége** prend une retraite bien méritée. Problème, il n'a pas trouvé de remplaçant et le quartier perd une fois de plus un **des commerces de proximité** qui font partie de son charme. L'exode a commencé de manière "classique", avec les fermetures successives de



magasins comme les drogueries, quincailleries, électriciens, cordonniers, etc. Ont suivi des commerces d'alimentation traditionnels, boulangers, bouchers et autres qui soit ont été repris pour d'autres fonctions soit sont devenus des dépôts. Fini le temps où l'on pouvait humer le parfum inimitable du pain frais. De plus en plus, chacun vend un peu de tout, le serrurier devient épicier, le pâtissier place des canettes de limonade à côté de ses gâteaux, la charcuterie sert à midi des tagliatelles au saumon sur sa terrasse. Pour les habitants, ce mouvement s'accompagne d'une réduction du choix des produits et du service offert par les commerçants de proximité. Pour ces derniers, chaque

départ s'accompagne d'une diminution de la fréquentation dans la mesure où le client tendait à passer de la boucherie à l'épicerie puis à la boulangerie. En cause, la pression de la circulation et le bruit, qui font fuir les familles; mais aussi la division des maisons unifamiliales en unités de plus en plus petites et la multiplication des bureaux dits clandestins. Autant de clients volatiles et consommateurs aux besoins réduits. Le propos n'est pas de sombrer dans la nostalgie mais de rappeler combien **les combats menés par le comité de quartier pour sauvegarder un peu de calme et lutter contre le laxisme des autorités en matière d'urbanisme avaient visé juste**. Et que **commerçants et habitants mènent le même combat** malgré ce que certains ont pu penser dans le passé. Nostalgie quand même dans les mots de cette retraitée "*Où est-ce que je trouverai encore du kip kap maintenant ?*".

Rue Stévin, rue Joseph II

Certains chantiers peuvent être menés tambour battant : la rue Stévin et le carrefour Jean Monnet viennent d'être réasphaltés en un week-end, tout comme la rue Joseph II. Avec piste cyclable de surcroît !

Rue Archimède

On sait les nuisances dues au développement de l'activité horeca (**hôtels, restaurants, cafés**) autour des **rues Stévin, Franklin, Archimède**. Dénoncées par les habitants, elles ont été prises en compte par le législateur régional, qui a supprimé le liseré commercial de ces rues dans le PRAS.

Avenue Michel Ange

Cette très belle avenue a toujours été l'objet de bien des convoitises. Des combats ont notamment été menés contre la démolition des maisons du haut de la rue. En vain : un monstre de pierre et de verre les a remplacées. Il paraît que certaines de ces façades détruites sont remontées au bas de la rue Stévin... Ce printemps, nouvelle menace : une société autrichienne, propriétaire de maisons au haut de la rue, rêve à nouveau de démolir pour reconstruire (**avec ou sans façadisme**) des bureaux ou appartements de prestige. L'échevin Simons s'était prononcé en son temps contre un projet de ce type et rien ne permet de croire

qu'il ait changé d'avis. Mais nous devons rester vigilants. Nous nous interrogeons : une demande de «classement» de toute l'avenue ne serait-elle pas envisageable ? Si ce projet vous plaît, soutenez le GAQ.

Avenue de la Brabançonne

Les problèmes que connaît l'avenue de la Brabançonne sont exemplaires à plus d'un titre de difficultés rencontrées ailleurs dans le Quartier Nord-Est. L'avenue de la Brabançonne doit désormais lutter contre des nuisances analogues à celles de la rue Archimède, dues à l'**ouverture tardive de vidéos-clubs, tavernes et commerces divers**. Sont attirés par cette "vie nocturne" incongrue dans ce quartier purement résidentiel, une clientèle bruyante et motorisée, qui ne respecte pas le repos nocturne, mais aussi des bandes de jeunes qui se chamaillent au milieu de l'avenue à 1 heure du matin, quand ils ne montent pas sur les voitures en stationnement ! Sans parler d'autres actes de vandalisme : **tentatives de vols et effractions dans les véhicules, graffiti et autres tags sur les façades et véhicules**. Les habitants ont dû à plusieurs reprises demander l'intervention de la police, qui semble avoir renforcé ses rondes pour rétablir la sécurité dans le quartier. Bien que le fait de porter plainte ne répare en rien les dégâts des **graffiti**, il est cependant utile de le faire pour alimenter la banque de données de la police, ce qui permet de mieux cerner les coupables. La "brigade spéciale graffiti" créée par la ville pourra aussi intervenir à la demande des particuliers, sur des biens privés, contre versement d'une contribution.

Excès de vitesse

L'av. de la Brabançonne est une longue ligne droite séduisante pour les chauffards. Combien faudra-t-il encore



d'accidents au carrefour Brabançonne-Charles-Quint pour que les responsables se décident à y construire un plateau ?

Au **carrefour Brabançonne-Ambiorix**, ne peut-on aménager le virage que certains prennent pour une rampe de lancement et limiter physiquement la vitesse ?

Les arbres de la rue Archimède et av. de la Brabançonne, selon le service des Espaces Verts, ne justifient pas un élagage / abattage, pourtant promis par l'échevin précédent depuis 1996 ! Toutefois, **certains trottoirs** (endommagés par les racines) seront reconstruits aux frais de la Ville.

rue du Noyer

La réalisation de **plateaux rue du Noyer**, près du Cinquantenaire, est certainement une bonne chose; reste à espérer pour bientôt la suite de ces aménagements rue du Noyer : à hauteur du **Square des chasseurs ardennais**, il faut protéger les piétons qui traversent la rue du Noyer; au carrefour **Noyer-Brabançonne**, un plateau s'impose.

Noyer - chaussée de Louvain

Le GAQ s'est adressé plusieurs fois à la Région pour attirer son attention sur les aménagements à apporter aux voiries régionales dans et autour du quartier Nord-Est. Le Ministre Chabert donnera priorité à l'étude du **carrefour dangereux pour tous les usagers entre Noyer-Vinçotte et chée de Louvain**.

Noyer, Luther

Un projet menace de briser la quiétude des habitants au début de la **rue du Noyer**, à hauteur de la **rue Luther** : **le GAQ s'est opposé à la construction d'une salle des fêtes** pour 150 personnes dans ce quartier résidentiel, juste derrière de grands immeubles sociaux. Nous avons eu la promesse de

M. de Donnée du temps où il était Bourgmestre qu'elle ne se ferait pas, mais M. Draps, Secrétaire d'État à l'Urbanisme pour la Région, estime qu'il s'agit d'un bon aménagement. Où est la cohérence, lorsqu'une notion comme la qualité de vie dans la Ville reste encore un vœu pieux ?

L'ancienne **gare de la chaussée de Louvain, au bout du bd Clovis**, pourrait accueillir un musée du jazz.



Juste derrière se trouve le **square Delhaye (ou "P'tit Boule")** : dans le cadre d'un contrat de quartier, cet endroit va bénéficier de réaménagements pour un montant de 100 millions.

Le lotissement de l'ancienne caserne **Dailly** avance à grands pas et amènera aux portes de notre quartier de nouveaux habitants en remplacement du chancre sinistre de la caserne.

et ma rue ?

Nous n'avons pas parlé de votre rue dans ce numéro ? Le GAQ ne peut pas savoir **tout** ce qui se passe dans le quartier Nord-Est. Un événement, une situation, un problème, une suggestion concernant votre rue ? Informez le GAQ et venez nous en parler librement à la prochaine réunion mensuelle du comité de quartier (voyez page 2).

le quartier Nord-Est de Bruxelles-ville



square Marguerite



Berlaymont



av. de la Renaissance



square Ambiorix



rue de Toulouse 1



rue du Berceau



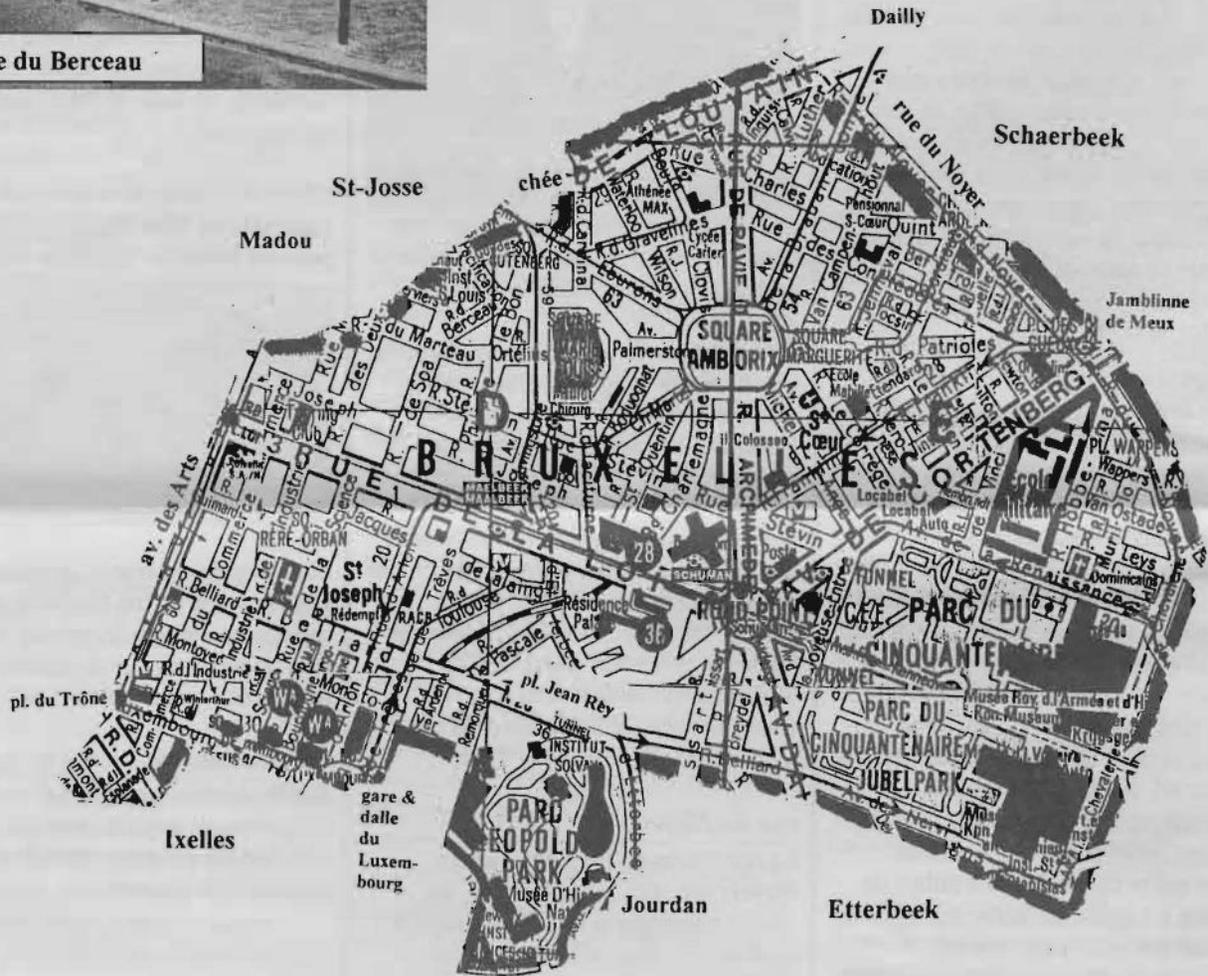
square Marie-Louise

Inforquartier Nord-Est est le bulletin d'information du GAQ. Son éditeur responsable est Jacqueline Gilissen, av. de la Brabançonne, 28, 1000 Bruxelles. Inforquartier Nord-Est est distribué gratuitement par les membres du GAQ dans toutes les boîtes aux lettres du quartier Nord-Est. Ce numéro est tiré à 8000 exemplaires. Les textes ont été transmis à l'imprimeur le 24 août 2001.

le quartier Nord-Est de Bruxelles-ville



rue du Berceau



© Copyright DE ROUCK Cartographie
 Rue F.J. Navez, 91-93 - Bruxelles 1030
 T. 070/222.777-
 E-mail : info@de-rouck.be
 Site : www.derouck.com



Square Marie-Louise

Inforquartier Nord-Est est le bulletin d'information du GAQ. Son éditeur responsable est Jacqueline Gilissen, av. de la Brabançonne, 28, 1000 Bruxelles. Inforquartier Nord-Est est distribué gratuitement par les membres du GAQ dans toutes les boîtes aux lettres du quartier Nord-Est. Ce numéro est tiré à 8000 exemplaires. Les textes ont été transmis à l'imprimeur le 24 août 2001.